

Compte rendu réunion de conseil municipal du 30 septembre 2022 à 18h30

Convocation du 24 septembre 2022

Absent excusée : FIOLET Bernard

Compte rendu de la réunion du 26 juillet 2022

Délibérations de la séance :

- ✓ Délibération budget M14 au M57
- ✓ Décision Modificative en non-valeur
- ✓ Délibération banque alimentaire CCAS Hesdin
- ✓ Délibération location SDF gratuite aux associations facturation frais énergétique

DIVERS :

Fête et cérémonie

Adoption de la Nomenclature budgétaire et comptable M57 :

Monsieur le Maire propose à son assemblée d'approuver le passage de la ZONE ARTIZANALE commune de Bouin-Plumoisson à la nomenclature M57 à compter du budget primitif 2023 dans les conditions évoquées ci-dessus.

Adopté à l'unanimité

Vote de crédits supplémentaires :

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2022, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
6542	Créances éteintes	-5346.28	
6541	Créances admises en non-valeur	5346.28	
TOTAL :		0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Adopté à l'unanimité

Banque Alimentaire CCAS HESDIN :

La séance ouverte, Monsieur le Maire expose que, dans un courrier reçu de Monsieur le Président le Maire d'Hesdin, qu'à compter du 01 janvier 2022 chaque commune adhérente à la Banque Alimentaire s'acquittera de la cotisation auprès du CCAS d'Hesdin.

Monsieur le Maire précise qu'un titre de recettes sera émis avec la liste de nos bénéficiaires de la commune en mars, les inscriptions se feront tout au long de l'année, un titre de régularisation sera établi en fin de chaque année selon le cas.

Adopté à l'unanimité

Location SDF gratuite au associations frais électricité :

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la salle des fêtes peut, dans le cadre de la gestion du domaine communal, être mise à la disposition des différents utilisateurs qui en feraient la demande pour les

Associations Boumoisiennes : 1 location gratuite par an avec un forfait d'électricité de 40€,

Si dépassement du forfait surplus de facturation d'électricité en fonction de la consommation.

Pour l'APE du RPI la location est gratuite avec consommation électricité illimité la première fois, locations gratuites avec électricité à leur charge pour les locations suivantes.

Associations humanitaires : Tarifs de locations des Boumoisiens pour une location entre le 1er novembre et le 31 mars.

Associations publiques et territoriales : location gratuite mais facturation de la consommation réelle de l'électricité.

Adopté à l'unanimité

DIVERS :

- Mr et Mme BELLEMBERT (Saveurs d'antan) nous ont fait savoir qu'ils arrêtaient leur activité au 31 janvier 2023.
- Le local (ex Mme CUVILLIER) sera reloué à partir du 01 octobre 2022 à la société MONCLAIRE (distributeur de pizzas).
- Le contrat d'entretien de l'imprimante à la Mairie est arrivé à terme prise de rdv en octobre avec LBS
- Visite de la nouvelle inspectrice académique le lundi 03 octobre 2022.

Travaux :

- Bac de rétention derrière l'entrepôt du lot a été nettoyé par la Communauté de Communes des 7 Vallées, la commune a pris en charge le débroussaillage et les fossés.
La Communauté de Communes des 7 Vallées est en train de compléter les enrochements du trou Marois
- Projet de construction hangar atelier communal – faire appel à un architecte pour les plans - demande de Permis de construire.

Fête et cérémonie :

- Bilan du 14 juillet coût pour la commune 700€
- La fête du camping tout s'est bien passée

AUTRES :

- Animation Halloween Alexandra a proposé l'animation
- Organisation Repas du 11 novembre prise en charge par le Comité des fêtes - réunion avec le Président du Comité des fêtes et les membres du Conseil Municipal le samedi 08 octobre 2022.
- Noël des enfants le samedi 17 décembre 2022 début d'après-midi (spectacle de Noël - SURMESURES – LASSALLE).
Chocolat chaud – brioches...

La séance est levée à 20h20